



**DEMANDE D'AUTORISATION**  
**POUR UNE OUVERTURE DE DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE**  
(À DÉPOSER EN MAIRIE AU PLUS TARD 15 JOURS AVANT LA MANIFESTATION)

Je soussigné(e): .....  
Agissant en tant que : .....  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville.....  
Tél. fixe: ..... Tél. mobile : .....  
Courriel : .....@.....  
Organisme organisateur: .....

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une autorisation d'établir un débit de boissons temporaire de ..... Catégorie à : .....  
Du ..... au ..... Horaires : .....  
à l'occasion de : .....

- Je m'engage** à respecter toutes les obligations résultant de l'autorisation que vous voudrez bien m'accorder, notamment dans les domaines de la protection des mineurs contre l'alcoolisme et de la répression de l'ivresse publique.
- Je reconnais** avoir pris connaissance de la réglementation concernant les débits de boissons temporaires
- Je m'engage** à n'apporter aucune gêne à la tranquillité du voisinage.

Nom, prénom, date et signature

**Rappel : Associations = 5 autorisations annuelles maximum**

**La catégorie 2 est abrogée**

**La catégorie 3 concerne les boissons alcoolisées: le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1 à 3 degrés d'alcool.**

**Attention: Les vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs supérieur à 18° d'alcool sont interdits**

---

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

Je soussigné(e), ..... Maire de .....  
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.3321-1, L.3334-2, L.3335-1 et L.3335-4;  
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 ;  
Vu la demande formulée par .....

**ARRETE**

Article 1 : M/Mme .....  
est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de ..... catégorie  
à ..... du ..... au ..... jusqu'à ..... heures  
à l'occasion de .....

Fait à ..... , Le  
Le Maire,